

Primaire multi-usage

UZIN PE 260

Primaire dispersion pour supports anciens et en rénovation

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ Non dilué comme primaire d'accrochage sur des supports denses ou non absorbants
- ▶ Dilué comme primaire d'accrochage sur des supports absorbants

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ les supports à base de liants hydrauliques nécessitant une rénovation sur les restes de ragréage ou de colle bien adhérents, résistants à l'eau (par exemple des restes de colle dispersion, résine synthétique, bitumineuse ou solvantée)
- ▶ les supports denses ou peu absorbants (par exemple sur les carrelages en céramique et les sols en pierre, anciennes peintures résistantes à l'eau, revêtements époxy ou autres supports denses)
- ▶ les anciennes chapes d'asphalte coulé non sablé
- ▶ les chapes magnésie et xylolithe
- ▶ panneaux de bois aggloméré P4 à P7, panneaux OSB 2 – 4 ou autres supports en bois appropriés
- ▶ avant l'application d'un ragréage ciment ou sulfate de calcium UZIN
- ▶ avant un travail de chape avec un ciment rapide UZIN et un adjuvant de chape UZIN
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- ▶ pour les contraintes exercées par les sièges à roulettes conformes à la norme EN 12 529.
- ▶ pour une sollicitation élevée en domaine résidentiel, commercial et industriel



AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

UZIN PE 260 est un primaire dispersion très concentré pour le traitement préliminaire des supports denses ou peu absorbants, avant application d'un ragréage. Pour l'intérieur.

- ▶ super concentré
- ▶ filmogène
- ▶ pont d'adhérence idéal pour les supports peu absorbants
- ▶ effet de blocage élevé à l'eau de gâchage



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	Bidon plastique
Conditionnement	10 kg
Tenue en stock	12 mois
Couleur à l'état liquide	blanc
Couleur à l'état sec	transparent
Consommation	40 - 150 g/m ²
Temps de séchage	1 heure*
Temp. de mise en oeuvre	minimum 10 °C au sol

*À 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air. Voir également « Tableau d'utilisation ».



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Les chapes ciment et sulfate de calcium doivent être poncées et soigneusement aspirées. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Laisser sécher le primaire à cœur. Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Avant utilisation, acclimater le contenant à la température ambiante et bien le secouer.
2. Appliquer le primaire, avec un rouleau nylon/peluche UZIN (n° d'art. 9394) , régulièrement et à saturation sur toute la surface. Éviter la formation de flaques.
3. Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.

TABLEAU D'APPLICATION:

Support/Application	Consommation	Temps de séchage
Restes de colle bien adhérents, résistants à l'eau	100 - 150 g/m ² (pur)	env. 1 heure*
Chape d'asphalte coulé non sablé, supports denses		
Panneaux de bois aggloméré, supports en bois		
Chapes magnésie et xylolithe		
Support à surface rugueuse ou poussiéreuse	50 - 75 g/m ² (1:2 à 1:1)	env. 1 heure*
Supports absorbants, p. ex. chapes sulfate de calcium	env. 40 g/m ² (à 1:3)	env. 30 min.*

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- Tenue en stock min. 12 mois, à température modérée, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement un emballage entamé et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater l'emballage à la température ambiante.
- Conditions idéales de mise en œuvre de 15 °C à 25 °C, température du sol supérieure à 15 °C, humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.

- En cas de ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche de ragréage précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 260 (dilué 1:3). Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le second ragréage ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- En cas de ragréage supérieur à 10 mm, utiliser un primaire à base de résine réactive, par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Non adapté pour un collage direct avec une colle à parquet ou avec une colle de résine réactive 1 composant destinée à la pose d'un revêtement de sol.
- En cas de ragréage ultérieur suivi d'une pose de parquet, utiliser une colle dispersion UZIN, une colle de résine réactive 2 composants UZIN ou UZIN MK 250.
- Non adapté sur des résidus de colle hydrosoluble (par ex. colle base lessive de sulfite) ou fixateur comme sur d'anciens résidus de colle bitume. Consulter le guide produits UZIN pour trouver un produit adapté.
- Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements de sol. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- Sans solvant
- EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission
- DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION:

Dispersion aqueuse de polymère, conservateurs, additifs et eau.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Pour la mise en œuvre, veiller à maintenir une bonne ventilation des locaux et utiliser une crème de protection de la peau. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.